



- Présentation : AQUABAC® DF 3000 est une préparation d'insecticide Biologique à base de bactéries, spécifique pour lutter contre les larves de moustiques. Elle est réservée à un usage professionnel.

- Substance Active :

Bacillus thuringiensis sous-espèce israelensis (Bti), Sérotype H14 : 43%

Titrant : 3000 UTI /mg.

Excipients : QSP 100 %

- Type de formulation : Granulé dispersable dans l'eau (WG)

- Lieux d'utilisation : Les gîtes larvaires, partout où l'eau stagne, sur de grandes surfaces (zones de terre inondable, lacs, étangs, marais etc) ; sur de petites surfaces (récipients divers, piscines, fossés, vides sanitaires, etc). Dans les zones rurales et urbaines.

- Cibles : Les espèces de moustiques du genre Culex, Aedes et Anophèles.

- Doses d'utilisation : AQUABAC® DF 3000 s'utilise à la dose de 1 kg/ha après dispersion dans l'eau, sur l'ensemble de la surface où la présence de larves de moustiques a été constatée.

- Conditions d'utilisation : AQUABAC® DF 3000 s'utilise après dispersion dans l'eau (application de bouillie extemporanée). La quantité d'eau dépend du type de matériel utilisé. Le taux de dilution peut varier de 12 à 25% pour les traitements manuels ou motorisés à dos ; de 1% à 15% pour les traitements à l'aide de pulvérisateurs à jets portés montés sur véhicules motorisés ; de 6% (BV) à 40% (UBV) pour les systèmes d'épandage aériens montés sur aéronef.

Dans tous les cas, veiller à traiter les surfaces avec une quantité d'eau suffisante pour assurer une application homogène.

Maintenir le mélange en agitation pendant l'application.

- Délai d'action:

AQUABAC® DF 3000 agit par ingestion au stade larvaire, dès l'absorption du produit.

- Fréquence d'application:

Le nombre d'application(s) par an varie selon les mises en eau (précipitations, mise en eau artificielle), les taux d'infestation, les surfaces à traiter, etc. Le nombre d'application varie de 1 à 8 par an.

Respecter un intervalle de 5 jours entre chaque application et contrôler la présence des larves de moustiques avant l'application.

- Précaution d'utilisation:


- Avant toute utilisation consulter la fiche de données de sécurité de l'AQUABAC® DF 3000.
- Utiliser un vêtement de protection individuel, laver le après chaque utilisation.
- Portez des gants de protection pendant le transport, l'épandage, et la manipulation des buses.
- Rincez à l'eau la cuve et le système de pulvérisation après chaque traitement. Récupérez les eaux de rinçage dans des citernes avec recyclage ou élimination dans un centre agréé.
- Pendant l'épandage aérien, respecter une distance de 50m des habitations.
- La hauteur du traitement aérien idéal se situe entre 2 et 5 m, selon les obstacles et de la géomorphologie de la parcelle.

- Conseils de Prudence:

- Conserver AQUABAC® DF 3000 hors de la portée des enfants.
- Conserver AQUABAC® DF 3000 dans son emballage d'origine, dans un endroit frais où la température ne dépasse pas 25°C. Ne pas l'utiliser après la date de péremption.
- Ne pas utiliser les emballages vides, suivre la législation en vigueur du pays concerné pour leur destruction.
- En cas d'inhalation directe prolongée, déplacer la personne dans un endroit ventilé ou à l'air libre.
- En cas de contact accidentel avec les yeux et la peau, rincer abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes.
- En cas d'irritation, consulter un médecin ou appeler le centre antipoison (n° ci-dessous). Se munir de l'étiquette ou de la fiche de données de sécurité.

- Conditionnement: Fût Kraft de 25 kg nets ou Pot PEHD de 500g.

- Numéro de lot et Date de péremption: voir Emballage.



ATTENTION

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
P261 Eviter de respirer les poussières.
P280 Porter des gants et vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux.
P305+P351+P313 En cas de contact avec les yeux, laver avec précaution à l'eau pendant quelques minutes. Consulter un médecin.
P501 Éliminer le contenu et son emballage conformément à la réglementation locale.

N° de Téléphone du Centre antipoison de Paris : 01 40 05 48 48

- Homologué par : CERA SAS